



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

BIBLIOTHÈQUE

# Politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections

## Psychologie

<b>Validation</b>	:	Instance de discipline de psychologie, sciences de l'éducation
<b>Date de validation</b>	:	5 juin 2018
<b>Mise à jour prévue</b>	:	2021
<b>Référent académique</b>	:	Pierre Barrouillet, Kerstin Brinkmann, Grazia Ceschi, Olivier Desrichard, Juan M. Falomir, Nicolas Favez, Roland Maurer
<b>Spécialiste de discipline</b>	:	Brigitte Robert-Charrue
<b>Responsable de site</b>	:	Joëlle Muster
<b>Diffusion</b>	:	<a href="#">Psychologie</a>



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Principes généraux.....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Collection d'enseignement .....</b>	<b>6</b>
<b>3.1</b>	<b>But de la collection et publics desservis en priorité.....</b>	<b>6</b>
3.1.1	Critères de sélection .....	6
3.1.2	Nombre d'exemplaires en version imprimée.....	7
3.1.3	Nouvelles éditions .....	7
3.1.4	Choix des supports.....	7
3.1.5	Documents à indexer.....	7
3.1.6	Outils de sélection .....	8
<b>4</b>	<b>Collection de recherche .....</b>	<b>8</b>
<b>4.1</b>	<b>But de la collection et publics desservis en priorité.....</b>	<b>8</b>
4.1.1	Critères de sélection .....	8
4.1.2	Nombre d'exemplaires en version imprimée.....	9
4.1.3	Nouvelles éditions .....	9
4.1.4	Choix des supports.....	9
4.1.5	Documents à indexer.....	10
4.1.6	Outils de sélection .....	10
<b>5</b>	<b>Collection de référence .....</b>	<b>10</b>
<b>5.1</b>	<b>But de la collection et publics desservis en priorité.....</b>	<b>10</b>
5.1.1	Critères de sélection .....	10
5.1.2	Nombre d'exemplaires en version imprimée.....	11
5.1.3	Nouvelles éditions .....	11
5.1.4	Choix des supports.....	11
5.1.5	Documents à indexer.....	11
5.1.6	Outils de sélection .....	12
<b>6</b>	<b>Spécificités de la discipline .....</b>	<b>12</b>
<b>6.1</b>	<b>Désherbage.....</b>	<b>12</b>
<b>6.2</b>	<b>Désherbage.....</b>	<b>12</b>
<b>6.3</b>	<b>Gestion des dons.....</b>	<b>13</b>

Pour faciliter la lecture de ce document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.



## 1 Introduction

La présente politique d'acquisition et de développement des collections pour la discipline Psychologie recouvre les domaines suivants :

- **Psychologie**
  - Psychologie générale et appliquée
  - Psychologie sociale
  - Psychologie développementale
  - Psychologie affective
  - Psychologie cognitive
  - Psychologie clinique
- **Logopédie/Psycholinguistique**
- **Neurosciences / Neuropsychologie**

Par ailleurs, les disciplines connexes ou transversales suivantes présentent également un intérêt pour la discipline Psychologie et impliquent une collaboration spécifique avec les bibliothécaires spécialistes de discipline et les référents académiques concernés :

- **Sciences de l'éducation :**
  - bibliothécaires spécialistes de discipline : **Alexandre Bourban, Ariane Perruchoud**
  - référents académiques concernés : **Sandrine Aeby, Andrea Capitanescu, Janette Friedrich, Frédérique Giuliani, Marco Hessels, Alain Muller**
- **Gérontologie :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Olivia Huguenin**
  - référent académique concerné : **Delphine Fagot**
- **Statistique :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Stéphanie Haesen**
  - référent académique concerné : **Maria-Pia Victoria-Feser**
- **Sociologie :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Renato Scariati**
  - référent académique concerné : **Mathilde Bourrier**
- **Sciences sociales :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Renato Scariati**
  - référent académique concerné : **Mathilde Bourrier**
- **Médecine fondamentale :**
  - bibliothécaires spécialistes de discipline : **Cristina Calvo, Myriam Bénichou**
  - référents académiques concernés : **Joseph Curran, Bernhard Wehrle-Haller**
- **Médecine clinique :**
  - bibliothécaires spécialistes de discipline : **Cristina Calvo, Myriam Bénichou**
  - référent académique concerné : **Antoine Geissbühler, Mathieu Nendaz**
- **Philosophie :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Sylvie Germain**
  - référent académique concerné : **Paolo Crivelli**



- **Linguistique :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Olivier Schlaeppy**
  - référent académique concerné : **Eric Haeberli**
  
- **Patients :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Anne Moenne-Loccoz**
  - référent académique concerné : **aucun**
  
- **Biologie :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Elena Fachinotti**
  - référent académique concerné : **Roman Ulm**
  
- **Etudes genre :**
  - bibliothécaire spécialiste de discipline : **Renato Scariati**
  - référent académique concerné : **Delphine Gardey**

**Bibliothèques et archives ressources pour la discipline Psychologie :**

- [Bibliothèque de la HETS](#) (Haute école de travail social)
  
- [Fondation Jean Piaget](#)
  
- [Fondation Archives Jean Piaget](#)
  
- [Archives Institut Jean-Jacques Rousseau](#)



## 2 Principes généraux

- La présente politique d'acquisition et de développement des collections s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans la Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève (<http://www.unige.ch/dis/politique-documentaire>)
- Toute intention d'acquisition doit au préalable faire l'objet d'une analyse du coût engendré, afin de ne pas impliquer des dépenses démesurées que le budget alloué ne pourrait pas supporter.
- Avant toute acquisition, la disponibilité des documents sélectionnés sur les autres sites de la bibliothèque de l'UNIGE est prise en compte, tout comme la disponibilité auprès d'autres bibliothèques scientifiques à Genève et en Suisse, afin d'évaluer le degré de complémentarité ou de redondance.
- Avant toute acquisition, la disponibilité des documents présents ou sélectionnés dans les autres secteurs du site Uni Mail est prise en compte, afin d'évaluer le degré de redondance. Les documents acquis en plusieurs exemplaires sont intégrés dans le même secteur du site.
- La présence exhaustive des publications des chercheurs de l'UNIGE dans les collections pour la discipline Psychologie n'est requise que pour les monographies dont les auteurs sont des collaborateurs de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
- Les dons sont traités par le bibliothécaire spécialiste, qui se réserve le droit d'accepter, refuser ou trier les dons en fonction de leur intérêt pour la discipline. Si le volume de documents à traiter est important, une évaluation du fonds peut être faite chez le donateur avant son éventuelle acceptation (voir point [6.1.2](#) « Gestion des dons »).
- Une veille sur le développement des activités de recherche des départements, des sections et des groupes de recherche est effectuée à chaque rentrée académique.
- Une veille sur le développement des activités d'enseignement, notamment par l'analyse des bibliographies proposées par les enseignants dans leurs cours, est effectuée chaque semestre. Les enseignants sont sollicités chaque semestre afin qu'ils fassent parvenir leurs bibliographies à la bibliothèque.
- L'analyse de l'usage des collections imprimées est effectuée chaque année. L'analyse de l'usage des collections en version électronique (statistiques de consultations des ebooks, périodiques et bases de données) est effectuée chaque année.
- La révision critique des collections (relégation vers un autre lieu de dépôt, réduction du nombre d'exemplaires, élimination définitive) est assurée par le bibliothécaire spécialiste, y compris la collection de la discipline se trouvant au Seujet (voir point [6.1.1](#) « Principes d'élimination et de conservation des documents (désherbage) »).



### **3 Collection d'enseignement**

#### **3.1 But de la collection et publics desservis en priorité**

Ouvrages recommandés par les enseignants dans leurs cours et nécessaires aux étudiants pour l'intégration des connaissances durant leur cursus de Baccalauréat et de Maîtrise.

Documentation permettant aux étudiants de réaliser les travaux personnels demandés dans le cursus.

Documentation pour les étudiants inscrits à des formations continues ou à des certificats complémentaires.

Documentation pour les psychologues, psychothérapeutes, logopédistes, et autres professionnels du domaine.

##### **3.1.1 Critères de sélection**

###### **Sources :**

- Ouvrages recommandés par les enseignants signalés à la bibliothèque
- Ouvrages publiés par le corps enseignant
- Ouvrages recommandés par les enseignants identifiés sur des bibliographies de cours, des pages web de cours (Chamilo) ou des photocopies
- Ouvrages cités sur les fiches du Programme des cours de l'Université de Genève
- Ouvrages présents dans les collections de bibliothèques académiques similaires
- Ouvrages recommandés par des personnes faisant référence dans le domaine
- Ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline
- Demandes d'usagers
- Dépouillement de revues de livres (« book reviews »)

###### **Niveau d'information :**

Niveau d'étude ou contribution à l'enseignement (niveau 3 [Conspectus](#) ou supérieur)

###### **Langue :**

Selon l'ordre de priorité suivant :  
1) Français  
2) Anglais

Autres langues sur demande des enseignants

###### **Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection**

- Pour les monographies : publication au cours des 5 dernières années, sauf exception
- Propositions des enseignants : aucune limite

###### **Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu**

Ne s'applique pas.

###### **Types de documents**

- Monographies
- Périodiques
- Brochures
- Documents audiovisuels



- Ebooks
- Bases de données

#### **Types de documents non pris en compte**

- Ouvrages de « self-help », de développement personnel (sauf sur demande des enseignants)
- Documents accessibles gratuitement sur Internet
- Ouvrages grand public sauf demande des enseignants
- Polycopiés de cours

#### **Complémentarité disciplinaire**

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer : Sciences de l'éducation, Gérontologie, Statistiques, Sociologie, Sciences sociales, Médecine fondamentale, Médecine clinique, Linguistique, Philosophie, Patients, Biologie, Etudes genre.

#### **3.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée**

Acquisition d'au moins 1 exemplaire par titre.

Le nombre d'exemplaires peut être augmenté si :

- Le nombre de prêts ou le nombre de réservations le nécessitent
- Un enseignant en fait la demande
- Un ouvrage est bloqué en séminaire
- Un ouvrage est écrit par un membre du corps académique UNIGE

#### **3.1.3 Nouvelles éditions**

Remplacer systématiquement les ouvrages signalés par les enseignants faisant l'objet d'une nouvelle édition. Pour les autres ouvrages, ne remplacer les éditions que si des changements significatifs sont apportés dans la nouvelle.

#### **3.1.4 Choix des supports**

- Support électronique : privilégier dans la mesure du possible une version en ligne permettant un accès simultané multiple, dans la limite des coûts afférents, particulièrement pour les périodiques, les ouvrages de type « handbook », et pour les ouvrages de séminaire
- Support physique : avoir un exemplaire au minimum en version imprimée de tous les titres recommandés pour l'enseignement, dans la mesure du possible
- Supports audiovisuels : leur développement en lien avec la discipline est réalisé en collaboration avec les spécialistes de l'Espace audiovisuel localisé à Uni Mail

#### **3.1.5 Documents à indexer**

- Monographies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Monographies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées
- Périodiques en ligne : ne sont pas indexés
- Périodiques imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence



### 3.1.6 Outils de sélection

Livres Hebdo, catalogues d'éditeurs, comptes rendus de livres dans des revues spécialisées, bases de données, bibliographies des enseignants, bibliographies d'ouvrages importants ou d'articles, sites d'associations spécialisées, presse, veilles diverses, site de l'Université (programme des cours, Chamilo, sites des groupes de recherche, liste des publications des professeurs, etc)

La consultation des outils de sélection se fait en continu.

## 4 Collection de recherche

### 4.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Sélection nécessaire et utile aux étudiants de niveau avancé (doctorats, formations postgrades), aux enseignants et aux chercheurs, pour leur activité d'enseignement et de recherche

Groupes de recherche de la section de Psychologie :

- Psychologie clinique
- Méthodologie
- Psychologie affective
- Psychologie cognitive
- Psychologie appliquée
- Psychologie sociale
- Psychologie développementale

Projets de recherche interdisciplinaires des centres interfacultaires en :

- Neurosciences (CIN)
- Sciences affectives (CISA)
- Gériologie et étude des vulnérabilités (CIGEV)

#### 4.1.1 Critères de sélection

Sources :

- Ouvrages recommandés par les chercheurs, les enseignants, les étudiants de niveau avancé (maîtrise, doctorat), signalés à la bibliothèque
- Ouvrages publiés par le corps enseignant ou par les groupes de recherche de la section
- Ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, en fonction des thèmes de recherche des unités/groupes de recherche, laboratoires
- Ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, en fonction des demandes de prêt entre bibliothèques
- Ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, mentionnés dans les outils de sélection
- Ouvrages mentionnés dans les thèses et les bibliographies des cours avancés (master)
- Ouvrages souvent cités dans les publications du domaine





**Niveau d'information :**

Niveau de recherche (niveau 4 [Conspectus](#))

**Langue :**

Selon l'ordre de priorité suivant :  
1) Français  
2) Anglais

Autres langues sur demande des enseignants, chercheurs, etc.

**Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection :**

- Pour les monographies : publication au cours des 10 dernières années, sauf exception
- Propositions des chercheurs : aucune limite

**Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu :**

Ne s'applique pas.

**Types de documents :**

- Monographies spécialisées
- Périodiques scientifiques spécialisés
- Bases de données spécialisées
- « Handbooks »

**Types de documents non pris en compte :**

Documents accessibles gratuitement sur internet.

**Complémentarité disciplinaire :**

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer : Sciences de l'éducation, Gérontologie, Statistiques, Sociologie, Sciences sociales, Médecine fondamentale, Médecine clinique, Linguistique, Philosophie, Patients, Biologie, Études genre.

**4.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée**

Acquisition d'au moins 1 exemplaire par titre.

Le nombre d'exemplaires peut être augmenté si :

- Le nombre de prêts ou le nombre de réservations le nécessitent
- Un enseignant en fait la demande
- Un ouvrage est bloqué en séminaire
- Un ouvrage est écrit par un membre du corps académique UNIGE

**4.1.3 Nouvelles éditions**

Pour les ouvrages faisant l'objet d'une nouvelle édition, ne remplacer que si des changements significatifs sont apportés dans la nouvelle

**4.1.4 Choix des supports**

- Support électronique : privilégier dans la mesure du possible une version en ligne permettant un accès simultané multiple, dans la limite des coûts afférents, particulièrement pour les périodiques, les ouvrages de type « handbook », et pour les ouvrages de séminaire



- Support physique : à privilégier pour les textes qui demandent une lecture continue
- Supports audiovisuels : leur développement en lien avec la discipline est réalisé en collaboration avec les spécialistes de l'Espace audiovisuel localisé à Uni Mail

#### **4.1.5 Documents à indexer**

- Monographies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Monographies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées
- Périodiques en ligne : ne sont pas indexés
- Périodiques imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence

#### **4.1.6 Outils de sélection**

Livres Hebdo, catalogues d'éditeurs, comptes rendus de livres dans des revues spécialisées, bases de données, bibliographies des enseignants, bibliographies d'ouvrages importants ou d'articles, sites d'associations spécialisées, presse, veilles diverses, site de l'Université (programme des cours, Chamilo, site des groupes de recherche, liste des publications des professeurs, etc.).

La consultation des outils de sélection se fait en continu.

## **5 Collection de référence**

### **5.1 But de la collection et publics desservis en priorité**

Ouvrages permettant un accès facile et rapide à des informations factuelles, utiles à tous les publics de la bibliothèque.

Ouvrages donnant un état actuel des recherches dans un domaine.

#### **5.1.1 Critères de sélection**

##### **Sources :**

- Ouvrages recommandés par les chercheurs, les enseignants ou les étudiants, signalés à la bibliothèque
- Ouvrages publiés par le corps enseignant ou par les groupes de recherche de la section
- Ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, mentionnés dans les outils de sélection
- Ouvrages présents dans les collections de bibliothèques académiques similaires (autres que UNIGE)
- Ouvrages souvent cités dans les publications du domaine

##### **Niveau d'information :**

Niveau complet d'information (niveau 3 à 5 [Conspectus](#)).

##### **Langue :**

Selon l'ordre de priorité suivant :  
1) Français  
2) Anglais



Pour certains dictionnaires : allemand

Autres langues sur demande des enseignants, chercheurs, etc.

**Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection :**

Pour les monographies : publication au cours des 2 dernières années.

**Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu :**

Ne s'applique pas

**Types de documents :**

- Dictionnaires spécialisés
- Encyclopédies spécialisées
- « Handbooks », atlas, annuaires
- Bases de données spécialisées

**Types de documents non pris en compte :**

Documents accessibles gratuitement sur Internet.

**Complémentarité disciplinaire :**

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer : Sciences de l'éducation, Gérontologie, Statistiques, Sociologie, Sciences sociales, Médecine fondamentale, Médecine clinique, Linguistique, Philosophie, Patients, Biologie, Etudes genre.

**5.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée**

Acquisition d'un seul exemplaire par titre sauf exception.

**5.1.3 Nouvelles éditions**

Remplacer systématiquement les titres faisant l'objet d'une nouvelle édition, à l'exception des dictionnaires et des encyclopédies en plusieurs volumes, dont les anciennes éditions sont remplacées en cas d'ajouts importants.

**5.1.4 Choix des supports**

Privilégier dans la mesure du possible une version en ligne permettant un accès simultané multiple, principalement pour les ouvrages en plusieurs volumes, les encyclopédies, les dictionnaires et les « handbooks », dans la limite des coûts afférents.

**5.1.5 Documents à indexer**

- Dictionnaires imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Dictionnaires en ligne (ebooks) : ne sont pas indexés
- Encyclopédies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Encyclopédies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées
- « Handbooks », manuels : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence



### 5.1.6 Outils de sélection

Livres Hebdo, catalogues d'éditeurs, comptes rendus de livres dans des revues spécialisées, bases de données, bibliographies des enseignants, bibliographies d'ouvrages importants ou d'articles, sites d'associations spécialisées, presse, veilles diverses, site de l'Université (programme des cours, Chamilo, site des groupes de recherche, liste des publications des professeurs, etc.).

La consultation des outils de sélection se fait en continu.

## 6 Spécificités de la discipline

### 6.1 Désherbage

### 6.2 Désherbage

Voir le point 3 de la Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève : Principes d'évaluation, de conservation, d'accès et de traitement (<https://www.unige.ch/dis/politique-documentaire/traitement>).

Lors du processus de désherbage, une attention particulière est portée aux écrits des fondateurs et des auteurs de la faculté, si nécessaire en concertation avec les Archives Piaget, les Archives Institut Jean-Jacques Rousseau ou toute autre institution concernée. A ce sujet, les cotes FPEA 3001 à FPEA 7321 et FPEB 2001 à FPEB 2493, déposées au Seujet, correspondant aux ouvrages de la bibliothèque de l'Institut Jean-Jacques Rousseau/Institut des sciences de l'éducation, sont à garder en l'état dans l'attente d'une réflexion avec les archivistes.

Le désherbage s'effectue en continu, et de façon systématique au moyen d'une liste fournie par RERO au minimum tous les 5 ans.

Les anciennes éditions dont le contenu est clairement obsolète, de même que les ouvrages dans les langues non prioritaires, ne sont pas relégués en magasin, sauf exception.

### Monographies

Relégation au magasin :

- Ouvrages de la discipline en bon état, plus empruntés depuis 8 ans (pour autant qu'un exemplaire identique ne s'y trouve pas déjà)
- Ouvrages en bon état d'un domaine utile à la discipline, plus empruntés depuis 6 ans et ne se trouvant pas sur site, au Seujet ou dans une autre bibliothèque du réseau genevois

Élimination :

- Ouvrages non fondamentaux à la discipline et se trouvant ailleurs dans le réseau genevois
- Ouvrages endommagés (pour autant qu'ils ne soient pas rares, uniques ou l'œuvre d'un fondateur ou d'un auteur de la faculté)
- Exemplaires multiples plus nécessaires

### Périodiques

Périodiques en libre accès : relégation au magasin

- Périodiques de la discipline, morts ou plus reçus depuis moins de 5 ans

- Périodiques d'un domaine utile à la discipline, morts ou plus reçus depuis moins de 5 ans et ne se trouvant pas au DBU ou dans une autre bibliothèque du réseau genevois

Périodiques en magasin : relégation au Sujet

- Périodiques de la discipline morts ou plus reçus depuis plus de 5 ans (pour autant que le titre ne s'y trouve pas déjà)
- Périodiques d'un domaine utile à la discipline, morts ou plus reçus depuis plus de 5 ans, ne se trouvant pas au Sujet ou dans une autre bibliothèque du réseau genevois

Elimination

- Périodiques morts ou plus reçus depuis plus de 5 ans, se trouvant déjà au Sujet ou dont il existe une collection plus complète dans une autre collection de la Bibliothèque de l'Université de Genève

Des exceptions sont possibles pour les périodiques ne possédant pas de version électronique

### Documents audiovisuels

Éliminer les documents audiovisuels qui ne sont plus lisibles par les appareils ou systèmes de lecture présents dans la bibliothèque.

### 6.3 Gestion des dons

La documentation obtenue gratuitement par le biais de dons, de legs et de dépôts n'est pas acceptée par la Bibliothèque de l'Université de Genève, à l'exception des documents qui répondent aux critères d'acquisition propres aux disciplines et dont l'information, de valeur scientifique, est en lien avec les besoins de la communauté universitaire.

Une attention particulière est portée aux dons comprenant des ouvrages des fondateurs et auteurs de la faculté, susceptibles de compléter la collection ou de remplacer des exemplaires en mauvais état.

#### Critères indicatifs de sélection des dons, legs et dépôts pour la discipline Psychologie

	Ne pas garder	Garder
<b>Auteur = UNIGE</b>		X
<b>Age du document</b>		
≥15 ans	X	
< 15 ans		X
<b>Existe déjà à la Bibliothèque UNIGE</b>		
il y a une édition plus récente	X	
il y a une édition plus ancienne		X
complète une collection lacunaire		X
<b>Nombre de prêts les 2 dernières années si déjà dans la collection</b>		
0-5	X	
>5		X
<b>L'état de l'exemplaire existant dans la collection est mauvais</b>		X
<b>Existe ailleurs à Genève (RBG)</b>		
il y a une édition plus récente	X	
il y a une édition plus ancienne		X



Voir également le point 2.5 de la *Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève* :  
*Intégration aux collections des dons, legs, dépôts et échanges* : <https://www.unige.ch/dis/politique-documentaire/acquisition>